



Maraîchage

N°24
21/10/2020

Édition Nord Nouvelle-Aquitaine

Départements 16/17/79/86/87

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !



Animateur filière

Jean-Michel LHOÏTE
ACPEL
acpel@orange.fr

Animateurs délégués

Poireau : Sylvie SICAIRES CDA16
sylvie.sicaire@charente.chambagri.fr

Céleri et carotte :

Benoit VOELTZEL - CDA17
benoit.voeltzel@charentemaritime.chambagri.fr

Tomates abris froids :

Geoffrey MONNET - CDA86
Geoffrey.monnet@vienne.chambagri.fr

Thierry MASSIAS - CDA17

thierry.massias@charente-maritime.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET,
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Maraîchage / Edition Nord NA
N°X du JJ/MM/2018 »**



Ce qu'il faut retenir

Alliacées

- **Teigne du poireau** : on ne note pas d'activité récente du papillon et peu de dégâts sont observés sur les poireaux. Généralement, durant cette saison, la présence de ce ravageur a été limitée.
- **Mouche mineuse** : l'activité de *Napomyza Gymnostoma* a débuté depuis 4 semaines et est très importante depuis 2 semaines. Le risque de ponte est élevé.
- **Thrips (*Thrips tabaci*)** : on note peu de signalements de pression significative de cet insecte.

Carotte et céleri-rave

- **Mouche de la carotte** : pas ou peu de captures actuellement. L'activité de vol de cette mouche semble limitée cet automne.
- **Septoriose** : quelques foyers sont observables. Mais, si le calibre des raves est obtenu (ou proche d'être atteint), l'incidence de foyers de septoriose restera désormais limitée.

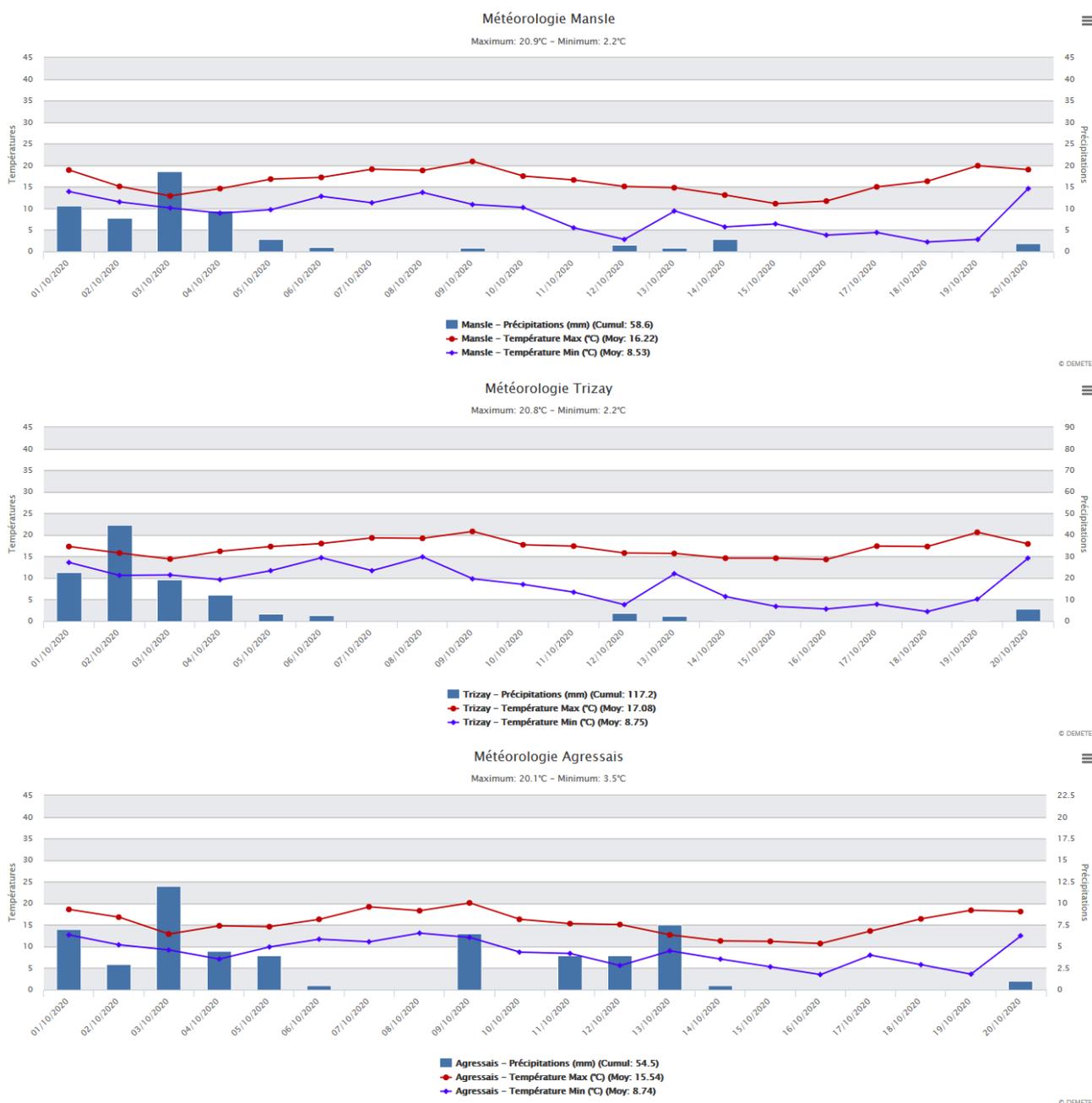
Actualité sur autres légumes

- **Limaces et escargots** : avec le retour de l'humidité, on note de nombreux dégâts sur un large panel de cultures.
- **Piérides et noctuelles sur choux** : confirmation d'une pression élevée des chenilles de ces deux insectes. Les dégâts peuvent être confondus, mais la biologie de ces insectes est assez distincte.

Dernière liste Biocontrôle [ICI](#)

Situation générale en maraîchage diversifié

Relevés météorologiques pour 3 secteurs du nord Nouvelle-Aquitaine :



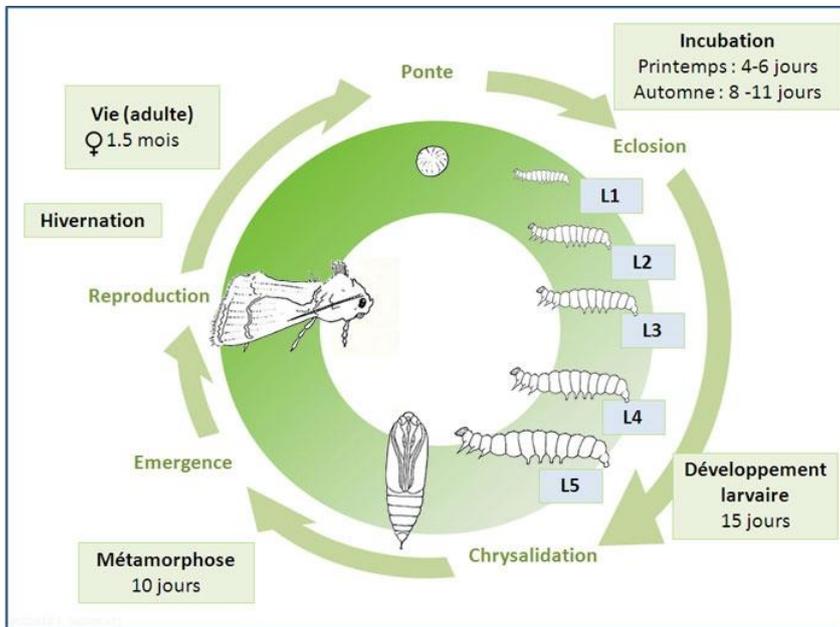
Malgré une augmentation récente des températures, la dernière période est marquée par des températures fraîches pour la saison. En ce qui concerne les pluies : depuis fin septembre, les cumuls ont été plus importants sur Trizay (centre de la Charente-Maritime), en comparaison des secteurs de Mirebeau (Vienne) ou de Mansle (Charente). Depuis une dizaine de jours, les cumuls de pluies sont peu importants.

Alliacées

• Teigne (*Acrolepiosis assectella*)

L'absence d'activité de vol du papillon (absence de piégeage depuis plusieurs semaines) conduit les observateurs à suspendre leurs relevés. D'un point de vue de la biologie (voir graphique et commentaires ci-dessous), ce lépidoptère peut encore être actif à l'automne. Mais compte-tenu des remontées de terrain et d'une faible présence de dégâts, on peut relever que ce ravageur aura été relativement peu présent durant cette campagne.

Nombre de teignes relevées par semaine et pour 2 pièges																	
Site	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43
1	0	0	0	0	0	0	2	4		0	0	0	0	0	0	0	
2		0															
3			0	0	0	0		0			0		0	0			
4				0			0	0		0	0		0	0		0	
5					30	40		20	8								
6									0	0							
7								0	0		0						



L'hivernation de la teigne se déroule sous sa forme adulte, dans des abris divers : greniers, haies, débris végétaux... Le climat du printemps, les températures (de 10 à 12°C) et dans une moindre mesure la photopériode, déclenche la reprise d'activité en mars ou avril. Le mâle est attiré à la fois par l'odeur de la femelle et de la plante : son activité est accrue à la tombée du jour et durant la nuit. La ponte a lieu 2 à 3 jours après l'accouplement si les températures avoisinent les 25°C ou 4 à 6 jours après pour des températures comprises entre 15 et 25°C. Les œufs (de 100 à 250 par femelle) sont alors déposés la nuit, sur les feuilles du poireau. La jeune chenille pénètre alors dans les feuilles pour coloniser rapidement l'intérieur de la plante. L'évolution complète de la larve compte cinq stades nécessitant de 30 à 40 jours : une durée qui dépend elle aussi de la température. Dans l'Ouest, 3 à 4 générations peuvent se succéder.

Évaluation du risque : peu d'activité depuis plusieurs semaines et plus généralement durant cette campagne.

• Mouche mineuse (*Napomyza gymnostoma*)

Pour cette production, en raison des dégâts potentiels, ce parasite est suivi (surtout en automne). La mise en place d'un réseau de suivi sur ciboulette (éventuellement sur poireau) permet de suivre l'activité de nutrition de cette mouche.

Piqûres de nutrition sur ciboulette : Nombre de pieds touchés (%)							
Site	37	38	39	40	41	42	43
1	10	0		*	60	100	80
3	0	10	0	0		30	100
4			10	40		30	
7	0					0	
8		0	0		x		
9		0	0		x		
12	10	0	0	100		100	100
13	10						0

Durant les deux dernières semaines, les comptages sur ciboulette confirment l'activité de la mouche mineuse notée depuis la semaine 40.

Actuellement, la majorité des sites présentent **une activité de nutrition (et probablement de ponte)**.

* = signalement de présence sur la culture de poireau (moyenne)

x = arrêt des suivis par la CDA87

Évaluation du risque : la mouche est très active depuis 4 semaines. Le risque de pontes a été et demeure très élevé.

Mesures alternatives et prophylaxie :

- La pose de filet de protection au bon moment sur la culture plantée (pour éviter les pontes). Leur positionnement peut être ajusté en fonction du suivi des piégeages (suivis des piqûres de nutrition).



Piqûres de nutrition sur ciboulette et sur poireau (avec présence de la mouche) (Crédit Photo : ACPEL)



Larves et pupes dans le fût de poireau (Crédit Photo : B. VOELTZEL CDA17 et ACPEL)

Pour rappel, les problématiques liées à la teigne du poireau (chenille d'un papillon) et de la mouche mineuse (asticot d'une mouche) sont différentes en termes de risque et de gestion de ce risque. Vous pouvez retrouver dans les précédents bulletins, une illustration comparative de ces deux ravageurs (document établi par S. SICAIRE – CDA16).

- **Thrips (*Thrips tabaci*)**

Des piqûres de succion sont notées en culture (suivis techniques), mais à un niveau relativement modéré (moins de 10 % de la surface foliaire).

Évaluation du risque : l'insecte a été présent, mais la pression exercée semble faible à modérée.



Piqûres typiques de thrips sur poireau (Crédit Photo : S. SICAIRE CDA16)

Carotte et céleri-rave

• Mouche de la carotte (*Psila rosae*)

En raison de la biologie particulière de la mouche de la carotte, la réalisation de piégeage à la parcelle permet d'identifier les périodes à risque (vol → ponte potentielle).

Site	Nombre de mouches relevées par semaine sur 5 panneaux																										
	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43		
Carotte	1	1	2	1	3	3	5	1	1	5	1		0	2	1	0	1	0	1						*		
	2	1	0	0	4	0	0	0	2		0	0	0	0	0		0	3	1	0			3	2	1		
	3						0	0	1	0	0		0	0													
	4									0	0	0	0	0	0	0				0	0	0	0		0	0	
	5									0	0	0	2	3	0	0	0		1	0	2	0	1	0	1		
	6									0																	
	7									0			0	0	0												
	8											0	1	0		2	0	1	2								
	9																										
	10																		0	0	0	0			x		
	11																		0	0	0	0			x		
	13																				0						
	14																							1	0	2	0
	Céleri	1				0	5	2	0	0	1	1	0	1		2	0	1	0	0	2	0	0	1	0	1	0
2					0	2	3	0	0	0	0	0		3	1	1	0	1	0	0	1	1	2	0	3	1	
3						2	2	0	0	1	0	1	0	2	0	1	1	0	0	1	0	1	1	0	1	0	
4							1	0	0	0	1	0	0	0	2	0	0	1	0	0	0	1	0	0	2	1	

* : parcelle récoltée

x : arrêt des suivis CDA87

A ce jour, la mouche ne semble pas avoir repris une activité importante.

Évaluation du risque : le niveau de captures est inférieur au seuil indicatif de risque (de 0,1 mouche par jour et par piège pour une culture de carotte, le double pour le céleri-rave). A ce jour, l'activité (vol) d'automne de cette mouche est faible.

Mesures alternatives et prophylaxie :

- La pose de filet de protection (pour éviter les pontes). Leur positionnement peut être ajusté en fonction du suivi des piégeages (pièges chromatiques).
- Favoriser la biodiversité fonctionnelle car il ne faut pas sous-estimer l'importance de la régulation naturelle par les auxiliaires.
- Pour plus d'informations se référer aux documents en lien ci-après : rappel de la biologie de la mouche « le point sur la mouche de la carotte, Ctifl », lien [ICI](#).

• Septoriose du céleri (*Septoria apiicola*)

Pour les 4 parcelles suivies, 2 sont arrachées, les 2 autres le seront très prochainement. Sur ces parcelles, il n'a pas été noté de foyers de septoriose importants. Sur d'autres secteurs, des foyers ont été observés. Ils semblent néanmoins être généralement d'ampleur limitée.



Foyer de septoriose noté le 19/10/2020 (Crédit Photo : ACPEL)

Évaluation du risque : à cette saison, le risque doit s'apprécier suivant le calibre des raves. Si les raves sont proches du calibre recherché, même en cas de développement, la Septoriose n'aura que peu d'impact sur le poids moyen des raves.

Ne pas confondre :

Dans certaines parcelles, on note de nombreux dessèchements de la base du feuillage qui pourraient faire penser à de la septoriose. Dans les cas présents, il s'agit de brûlures qui ont différentes origines (stress liés aux pics de températures, phytotoxicité, sensibilité variétale...).



Brûlures des feuilles anciennes / Symptômes de septoriose (Crédit Photo : ACPEL)

• Maladie de la porcelaine (Aster-Yellow) sur céleri (rave et branche)

Cette maladie due à un phytoplasme (transmis par des cicadelles) se caractérise par une décoloration jaune, une croissance ralentie et un rabougrissement de la plante. La rave ne grossit plus correctement et devient impropre à la commercialisation. Souvent, une pourriture bactérienne se développe.

Depuis 2 mois, on note le signalement en Vienne de parcelles qui présentent de 3 à 5 % de « plants jaunes ». Dans le nord de la Charente-Maritime, une parcelle présente 10 % de plantes touchées. Sur le secteur spécialisé de la vallée de l'Arnoult, peu de symptômes ont été notés cette année (quelques plants épars).



Plantes atteintes par l'Aster-Yellow (Crédit Photo : ACPEL)

Évaluation du risque : à relier à la parcelle, à l'année, à des contextes favorables à la transmission de ce phytoplasme. Désormais, la maladie s'est exprimée si elle est présente.

Actualité sur d'autres légumes

• Limaces et escargots

Déjà très présents ce printemps, le retour de conditions favorables (pluies, humidité, douceur) favorise la présence de nombreuses limaces et escargots. Depuis 3 semaines on enregistre des dégâts sur de nombreuses cultures. Les jeunes plants ou les semis sont particulièrement concernés et potentiellement détruits en peu de temps (cas de plantations de salades, semis de radis...). Les limaces se présentent sous plusieurs formes et couleurs, les plus communes sont :

Grande loche (*Arion rufus*)

Arion rufus est la limace la plus commune, aussi appelée grande loche. Celle-ci a une couleur marron foncé ou orange typique. Quelle que soit la couleur, cette limace adulte a toujours un bord orange sur le pied.



Limace des jardins (*Arion hortensis*)

Les loches noires sont aussi régulièrement observables. Il s'agit le plus souvent d'*Arion hortensis*, comparé à la grande loche, cette limace n'a pas de pied orange, mais une bande foncée sur le côté du corps. La partie postérieure de la limace comporte des rainures longitudinales.



Évaluation du risque : les conditions actuelles sont favorables aux limaces et escargots.

• Piérides et noctuelles sur choux

Confirmation, lors de suivis techniques, d'un maintien d'une forte pression de chenilles de piérides et de noctuelles. Les dégâts peuvent être confondus, mais ces insectes ont des biologies assez distinctes. La famille des choux est particulièrement concernée par ces dégâts, mais d'autres légumes feuilles peuvent être concernés également (salades par exemple).



Dégâts sur choux et chenille de *Mamestra brassicae* enroulée sur elle-même (Crédit Photo : B VOELTZEL CDA17)

Distinguer ces deux ravageurs (extraits Ephytia / Inrae) :

Noctuelle du chou (*Mamestra brassicae*)

Mamestra brassicae est une noctuelle défoliatrice. Les chenilles détruisent une quantité importante de feuilles et leurs excréments s'accumulent dans la partie centrale du chou ou de la plante sur laquelle elles se développent. Il y a deux générations par an en règle générale. Les papillons apparaissent en mai-juin. Le second vol se produit de fin juillet à début septembre et les chenilles se développent entre les mois d'août et octobre. **On les voit rarement au cours de la journée** car elles ne volent que pendant les heures crépusculaires et à l'aube.



Piéride du chou (*Pieris brassicae*)

Les chenilles dévorent les feuilles des crucifères, ne laissant parfois que les grosses nervures. Contrairement à la noctuelle du chou qui attaque les feuilles du cœur de la plante, les piérides attaquent les feuilles dégagées. Il y a deux générations par an, quelquefois trois. Les papillons issus des chrysalides ayant hiverné, volent dès le début mai et pondent rapidement. **L'adulte est essentiellement diurne, le papillon est actif lorsque le soleil brille et que la température est suffisamment élevée**, sinon, il reste accroché sous les feuilles ou divers abris.



Photos de l'INRAE et de KOPPERT (issues du site Ephytia)

Évaluation du risque : les semaines précédentes ont été favorables aux pontes des papillons. L'éclosion et le développement des chenilles occasionnent actuellement des dégâts. En attente des premières gelées, les conditions actuelles restent favorables à ces insectes.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage / Édition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :

CDA 16, CDA 17, CDA 86, CDA 87, producteurs en AB (FRAB) et maraîchers diversifiés orientés vers les circuits-courts.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".